



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 janvier 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la population et du développement

#### Quarante et unième session

7-11 avril 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Rapport sur les réunions du Bureau de la Commission de la population et du développement

#### I. Introduction

1. À sa trentième session, en 1997, la Commission de la population et du développement a autorisé le Bureau à tenir des réunions intersessions tous les ans pour préparer les sessions<sup>1</sup>. En 2006, dans sa résolution 2006/1 relative à ses méthodes de travail, la Commission a prié son bureau de se réunir aussi souvent qu'il était nécessaire pour préparer la session annuelle de la Commission. Elle a également souligné combien il importait d'établir des rapports écrits sur les réunions du Bureau<sup>2</sup>. En application de la résolution 2006/1, le Bureau a tenu trois réunions entre octobre 2007 et la mi-janvier 2008, et se réunira peut-être encore avant la reprise de la quarante et unième session de la Commission en avril 2008. Les trois réunions que le Bureau a tenues jusqu'ici ont eu lieu à New York les 16 octobre et 11 décembre 2007 et à Sofia les 14 et 15 janvier 2008. La troisième réunion, que devait accueillir le Gouvernement bulgare et qui était en principe prévue avant la fin de 2007, a été reportée par décision du Bureau à janvier 2008.

2. Ivan Piperkov (Président), Hossein Gharibi, Fredrick Matwang'a et Pauline Eizema ont participé à la première réunion, le 16 octobre 2007. Alicia Melgar y a participé par téléconférence. M. Piperkov (Président), M. Gharibi et M<sup>me</sup> Eizema ont assisté à la deuxième, le 11 décembre 2007, tandis que M<sup>me</sup> Melgar y a participé par téléconférence. M. Piperkov (Président), M. Matwang'a et M<sup>me</sup> Eizema ont participé à la troisième, les 14 et 15 janvier 2008. Le Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales et un représentant du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont assisté à toutes les réunions du Bureau. Le Secrétaire de la Commission a participé à celles de New York.

---

\* E/CN.9/2008/1.

<sup>1</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément n° 5 (E/1997/5), par. 52.

<sup>2</sup> Décision 2005/2 de la Commission de la population et du développement.



3. Le présent rapport offre un résumé des débats du Bureau et reprend les conclusions et les recommandations formulées lors des trois réunions.

## **II. Résumé des travaux du Bureau**

### **A. Organisation des travaux de la quarante et unième session de la Commission**

4. Le Bureau a examiné l'organisation des travaux de la quarante et unième session et l'a jugée acceptable.

### **B. Orateurs de marque**

5. À sa trente-huitième session, la Commission s'est félicitée dans sa décision 2005/2 de l'adoption de la méthode consistant à inviter à ses sessions des orateurs de marque et elle a prié son bureau de prendre des dispositions pour rendre possible la participation de ces personnes et en avise les États membres. En vertu de cette décision, le Bureau a suggéré que quatre orateurs de marque soient conviés à faire un exposé à la Commission sur le thème spécial intitulé « Répartition de la population, urbanisation, migrations internes et développement » et que chaque orateur dispose d'une heure pour faire son exposé et se livrer à un dialogue interactif avec les membres de la Commission. Le Bureau a décidé que les intervenants seraient Mark Montgomery, Eduardo Moreno, David Satterhwaite et Helen Zille. M. Montgomery, membre associé principal à la Division de la recherche sur les politiques du Conseil de la population et professeur à la faculté de sciences économiques de l'Université de l'État de New York à Stony Brook, se penchera sur le thème de la croissance urbaine et de la pauvreté, M. Moreno, chef de l'Observatoire mondial des villes du Service du système de surveillance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Nairobi, sur celui de l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis urbains tandis que M. Satterhwaite, maître de recherche à l'Institut international de l'environnement et du développement parlera de l'urbanisation et des migrations internes et de leur lien avec le développement durable. Quant à M<sup>me</sup> Zille, maire du Cap et ancienne Ministre de l'éducation de la province du Cap occidental en Afrique du Sud, elle se penchera sur l'administration urbaine, les enseignements tirés et les défis à relever au Cap. Comme le veut l'usage, le Bureau a recommandé que les réunions du groupe de travail soient ajournées à l'occasion de ces exposés.

### **C. Participation de certains organismes des Nations Unies aux travaux de la Commission de la population et du développement**

6. Le Bureau a constaté que le thème de la quarante et unième session présentait de l'intérêt pour un certain nombre d'organismes des Nations Unies comme ONU-Habitat et l'Université des Nations Unies. Il a donc demandé au secrétariat d'encourager ces organismes à participer à la session de la Commission et les a invités à envisager d'organiser des manifestations parallèles à cette occasion.

Comme pour d'autres sessions de la Commission, la possibilité pour le FNUAP d'organiser une manifestation parallèle a été accueillie favorablement.

#### **D. Communication du Président avec les membres de la Commission**

7. Le Bureau a demandé à son président d'adresser aux membres de la Commission une lettre insistant sur la nécessité de faire participer des technocrates à la quarante et unième session, c'est-à-dire des spécialistes de la répartition de la population, de l'urbanisation, des migrations internes et du développement. La lettre indiquerait également aux membres de la Commission les points pouvant faire l'objet de déclarations et soulignerait l'intérêt des diverses questions inscrites à l'ordre du jour de la quarante et unième session. Elle contiendrait également des éléments d'information sur la manière de se procurer des versions préliminaires des documents prévus pour la session et des précisions sur la nécessité de pouvoir renforcer les liens entre les commissions techniques et les travaux du Conseil économique et social.

#### **E. Relations entre la Commission de la population et du développement et le Conseil économique et social**

8. Le Bureau a pris note de la contribution de M. Piperkov, Président de la Commission de la population et du développement, à la réunion-débat des présidents des commissions techniques sur le thème intitulé « Travailler ensemble pour promouvoir les objectifs d'un travail décent et du plein-emploi pour tous », qui s'est tenue à Genève le 10 juillet 2007, lors du débat consacré aux questions de coordination à la session de fond du Conseil économique et social. Dans son exposé, M. Piperkov a souligné qu'il importait d'examiner les questions de population de manière à influencer sur le débat consacré au travail décent et au plein-emploi, en particulier s'agissant des effets de l'évolution de la répartition par âge sur la taille de la main-d'œuvre et de la corrélation entre les courants migratoires internationaux et l'évolution de la main-d'œuvre.

9. M. Piperkov a rendu compte de sa participation au nom de la Commission à la réunion entre le Bureau du Conseil économique et social et les présidents des commissions techniques qui a eu lieu à Genève en juillet 2007 et dont le principal objectif était de voir comment les commissions techniques pourraient contribuer aux travaux du Conseil réformé, en particulier à l'examen ministériel annuel et au Forum biennal pour la coopération en matière de développement, qui se sont tous deux déroulés dans le cadre du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil. Au moment où se tenait la réunion, le Conseil n'avait pas encore établi de programme thématique pluriannuel pour l'examen ministériel annuel. Les représentants des commissions techniques ont fait remarquer que plusieurs commissions ayant déjà établi les leurs, elles ne pourraient pas les aligner sur les thèmes de l'examen ministériel annuel, mais, qu'étant donné que le Conseil décidait généralement des thèmes de l'examen au moins deux ans à l'avance, les commissions techniques verraient comment contribuer le mieux à ces travaux.

10. Le Bureau a été informé de la réunion que le Bureau du Conseil économique et social et les présidents des commissions techniques tiendraient à New York le

29 janvier 2008 pour déterminer comment les commissions techniques pourraient contribuer à l'examen ministériel annuel et au Forum pour la coopération en matière de développement. Le Bureau a envisagé plusieurs solutions devant permettre de faire face aux conséquences de la réforme du Conseil économique et social sur ses travaux. Pour commencer, le Bureau a décidé d'inviter le Président du Conseil à présenter un exposé devant la Commission à sa quarante et unième session sur les nouvelles fonctions assumées par les Conseil et sur l'importance qu'il y a pour les commissions techniques d'appuyer l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement. Le Bureau a pris note du thème spécial choisi pour l'examen en 2008, à savoir « Mettre en œuvre les objectifs et les engagements convenus au niveau international en ce qui a trait au développement durable », et fait remarquer que la Commission pourrait apporter une importante contribution au débat consacré à ce thème, compte tenu de son propre thème spécial pour la quarante et unième session. Le Bureau a donc invité son président à faire une déclaration lors de l'examen ministériel annuel prévu en juillet 2008.

11. Le Bureau a examiné d'autres moyens d'inciter les membres de la Commission à apporter une contribution pertinente à l'examen ministériel annuel. Notant que le thème de l'examen prévu en 2009 serait « Mettre en œuvre les objectifs et les engagements convenus au niveau international en ce qui a trait à la santé publique mondiale », le Bureau a suggéré qu'un nouveau point soit inscrit au projet d'ordre du jour de sa quarante-deuxième session, à savoir « Débat sur l'intérêt des questions de population et de développement en ce qui concerne le thème retenu pour l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement ». Les membres de la Commission seraient invités, au titre de ce point, à relater leur propre expérience au sujet de l'intérêt que présentent les questions de population pour la santé publique. On pourrait envisager, au titre de ce point de l'ordre du jour, de procéder de la même manière qu'avec les exposés facultatifs présentés par les pays lors de l'examen ministériel annuel. Le débat consacré à ce nouveau point viendrait enrichir l'examen et la précieuse contribution ainsi recueillie serait communiquée sous forme de déclaration du Président de la Commission. Bien que l'on ne sache pas encore ce qu'il adviendra du Forum pour la coopération en matière de développement, on devrait néanmoins pouvoir déterminer également, au titre de ce point, comment contribuer à ses travaux.

12. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau a estimé qu'il vaudrait mieux que la personne qui préside une session de la Commission soit celle qui la représente à la session de fond du Conseil économique et social, y compris lors de l'examen ministériel annuel. Il faudrait trouver le moyen d'en arriver là. Le Bureau a recommandé qu'à défaut, le nouveau président soit informé par le Président sortant des questions qu'il doit porter à l'attention des participants à l'examen ministériel annuel.

13. En résumé, le Bureau a invité son président à transmettre au Bureau du Conseil économique et social les suggestions ci-après : a) que le Président du Conseil soit invité à s'adresser à la Commission à sa quarante et unième session; et b) que le Président de la Commission soit autorisé à faire une déclaration lors de l'examen ministériel annuel de juillet 2008. Le Bureau a en outre proposé que soit inscrit à l'ordre du jour des sessions ultérieures de la Commission un point relatif à l'intérêt des questions de population et de développement en ce qui concerne le thème retenu pour l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement.

## **F. Thème spécial de la quarante-troisième session de la Commission**

14. Le Bureau a rappelé la décision 2007/1 de la Commission, dans laquelle celle-ci a décidé que le thème spécial de sa quarante-deuxième session, en 2009, serait le suivant : « La contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement ». Le Bureau a noté qu'il fallait établir un programme de travail pluriannuel pour la Commission et examiner les options possibles pour 2010.

15. Le Bureau a fait remarquer que la Commission avait examiné le thème de la santé, de la mortalité et de leur corrélation avec le développement pour la dernière fois en 1998 et que le moment était donc venu de le réexaminer en 2010. Il a en outre indiqué que la santé et la mortalité figuraient en bonne place dans les objectifs du Millénaire pour le développement et que l'Assemblée générale devait évaluer en 2010 les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans le Document final du Sommet mondial. Il a donc recommandé que le thème de la quarante-troisième session de la Commission en 2010 soit le suivant : « Santé, morbidité, mortalité et développement ».

## **G. Résolutions et décisions**

16. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter : a) une décision sur le projet d'ordre du jour de la quarante-deuxième session; b) une décision portant sur le thème de sa quarante-troisième session, en 2010; c) une résolution sur le thème spécial de la quarante et unième session, qui est : « Répartition de la population, urbanisation, migration interne et développement »; et d) une résolution sur le programme de travail de la Division de la population.

17. Comme pour les sessions précédentes, le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit établi au début de la reprise de la quarante et unième session de la Commission pour débattre des questions qui pourraient donner lieu à des résolutions ou à des décisions. Ce groupe de travail devrait commencer ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission. Le Bureau a aussi recommandé que le Président de la Commission fasse distribuer des avant-projets de résolutions et de décisions pour faciliter les délibérations du groupe de travail et demandé à la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de les établir après consultation avec le FNUAP. Le Bureau a en outre demandé que les projets présentés par le Président soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux, trois semaines avant la reprise de la quarante et unième session de la Commission.

## **H. Réunion d'information à l'intention des membres de la Commission**

18. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise, environ un mois avant la reprise de la quarante et unième session de la Commission, une réunion d'information à l'intention des délégations, consacrée à l'état d'avancement de la documentation pour la session, à l'organisation des

travaux et aux résolutions et décisions qui seront vraisemblablement examinées par la Commission.

19. Le Bureau a souligné qu'il importait que la documentation de la quarante et unième session de la Commission soit disponible dans les délais prévus, afin de faciliter l'élaboration des déclarations par les délégations. Le Bureau a approuvé l'affichage sur Internet des versions préliminaires non révisées des documents en anglais.

## **I. Programme de travail du secrétariat dans le domaine de la population**

20. Le Bureau a noté que le programme de travail de la Division de la population répondait bien à l'évolution des attentes des États Membres et souligné qu'il importait de continuer d'aborder globalement les questions relatives à la population et au développement. Il a fait observer que la dernière résolution de la Commission sur le programme de travail de la Division de la population remontait à 2004 et qu'il était donc temps de le réexaminer et de le réactualiser. Aussi suggère-t-il que la Commission envisage d'en adopter une à sa quarante et unième session.

## **J. Conclusions et recommandations**

21. **Le Bureau de la Commission de la population et du développement s'est réuni trois fois, à New York les 16 octobre et 11 décembre 2007 et à Sofia les 14 et 15 janvier 2008. Les conclusions et recommandations qu'il a formulées à ces occasions sont résumées ci-après.**

22. **Le Bureau a recommandé l'adoption du projet d'organisation des travaux de la quarante et unième session de la Commission.**

23. **Le Bureau a décidé que quatre orateurs de marque seraient invités à s'adresser à la Commission sur le thème spécial ci-après : « Répartition de la population, urbanisation, migrations internes et développement ».**

24. **Le Bureau a recommandé que le Président du Conseil économique et social soit invité à s'adresser à la Commission sur les nouvelles fonctions assumées par le Conseil et souligné l'importance pour les commissions techniques d'appuyer l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement.**

25. **Pour renforcer la contribution de la Commission aux travaux du Conseil, le Bureau a proposé que soit inscrit au projet d'ordre du jour de la quarante-deuxième session un nouveau point intitulé « Débat sur l'intérêt des questions de population et de développement en ce qui concerne le thème retenu pour l'examen ministériel annuel et le Forum pour la coopération en matière de développement ».**

26. **Le Bureau a proposé que le Président de la Commission fasse une déclaration lors du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social en 2008.**

27. Le Bureau a recommandé que le thème spécial de 2010 soit « Santé, morbidité, mortalité et développement ».

28. Le Bureau a recommandé qu'un groupe de travail soit créé au début de la reprise de la quarante et unième session de la Commission pour débattre des questions qui pourraient donner lieu à des résolutions ou à des décisions. Ce groupe de travail devrait commencer ses travaux l'après-midi du premier jour de la reprise de la session de la Commission.

29. Le Bureau a recommandé à la Commission d'envisager d'adopter : a) une décision sur l'ordre du jour de la quarante-deuxième session; b) une décision portant sur les thèmes associés à un programme de travail pluriannuel et arrêtant un thème pour la quarante-troisième session, en 2010; c) une résolution sur le thème spécial de la quarante et unième session qui est « Répartition de la population, urbanisation, migrations internes et développement »; et d) une résolution sur le programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales.

30. Le Bureau a demandé à la Division de la population, après consultation avec le FNUAP, d'établir à l'intention du Président de la Commission des avant-projets de résolutions et de décisions qui pourraient faciliter les délibérations du groupe de travail. Le Bureau a demandé que les projets présentés par le Président soient distribués aux membres de la Commission et aux groupes régionaux au moins trois semaines avant la reprise de la quarante et unième session de la Commission.

31. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise, un mois avant la reprise de la quarante et unième session de la Commission, une réunion d'information à l'intention des délégations, consacrée à l'état d'avancement de la documentation pour la session, à l'organisation des travaux et aux résolutions et décisions qui seront vraisemblablement examinées par la Commission.